



Falsification de documents

Par **crm**, le **10/12/2010** à **14:15**

Bonjour,

je travaille dans une société privé j'avais des problèmes personnelles avec mon mari j'étais en procédur de divoce et j'éte absenté souvant et a la société ou je travail il faut justifier dans les 48h mon médecin est sur RDV et ce que je faisais c'est que j'ai une attestation de mon médecin et a chaque fois je change la date j'étais tellement pris par mes problèmes de couple j'éte une femme battu je pouvé pas aller voir mon médecin peur qu'il me mette couts et blésure sur mon arret il ya pas que ca il ya d'autre circonstances qui mm ont poussé a faire je me suis pas rendu compte de l'ampleur de mon acte aujourd'hui j'ai reçu une courrier de la part de mon employeur pour une mesure de procédure de licenciment je suis tout seul en france j'ai pas de famille et mon travail et tout pour moi je voulais le proteger mais en fait de compte je me suis pièger moi meme. je sais pas quoi faire j'ai un RDV pour l'entretien la semaine prochaine et j'ai besoin de vos conseil je m'excuse des fautes d'ortographe.

Par **mimi493**, le **10/12/2010** à **14:26**

Faites vous défendre par un représentant de votre syndicat ou un délégué du personnel. Mais votre cas est peu défendable (sauf si vous produisez le jugement condamnant votre conjoint pour violence) et le licenciement n'est qu'une des sanctions possibles. L'employeur peut porter plainte pour faux et usage de faux et vous pouvez vous retrouver jugée pour ce délit.